

Sources des données

Toutes les données sur les revenus et la pauvreté proviennent de **Filosofi 2014** (Données Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA).

Le dispositif « Fichier Localisé Social et Fiscal » (Filosofi) remplace les anciens dispositifs « Revenus fiscaux localisés » (RFL) et « Revenus disponibles localisés » (RDL). Sa principale valeur ajoutée est d'effectuer de façon nouvelle un rapprochement des fichiers fiscaux et sociaux, ce qui permet une estimation plus précise des prestations réellement perçues par les ménages à des niveaux locaux fins. Le dispositif Filosofi permet désormais une observation du revenu disponible des ménages (ce dont ils disposent au cours d'une année pour consommer et épargner) à un niveau territorial plus fin que le département, jusqu'à l'échelon infra-communal.

Recensement de la population (Insee)

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

Les données sur la population des QPV sont issues du recensement de la population 2013, les données sur l'emploi proviennent du recensement de la population 2014.

Les indicateurs du PPPIS regroupent des données issues de multiples sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2014 ; Pôle emploi-Dares, STMT 2016 ; MENESR-Depp ; Insee, RP2014 exploitation principale ; Insee, Estimations de population ; Insee, Taux de chômage localisés ; Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil 2016 ; Banque de France, enquête typologique 2017 ; ASP-Dares ; Cnaf ; Drees, Enquête ES 2012 ; Cnamts – SNIR-AM, datamart DCIR ; Fonds CMU.

Les données relatives à la **santé** proviennent également de plusieurs sources : la Cnam, la Cnav, la MSA, l'Inserm (CepiDC), la Cnaf, la Carsat Bretagne, le ministère des solidarités et de la Santé (Drees, Finess).

Les données sur le **parc privé potentiellement indigne** sont issues du fichier Anah 2015 et constituées à partir de Filocom 2013 - Dreal Bretagne.

Les données **emploi** du chapitre « Dispositifs mobilisés pour lutter contre la précarité » proviennent de la source : ASP, traitement Dares et Direccte Bretagne.